

NOS VOISINS DU JEUDI



FRÉDÉRIC BORLOZ SYNDIC D'AIGLE

L'excès de répression tue la loi

Via sicura, la nouvelle loi sur la sécurité routière, a l'art de susciter des fâcheries, ce qui n'est pas à proprement parler son but principal. Parlons plutôt d'une loi dont les lacunes produisent des effets inverses aux résultats escomptés. Certes, la volonté du législateur d'instaurer un délit de chauffard représente une intention louable. Mais lorsque celle-ci se traduit par des mesures excessives, on peut en douter: avec Via sicura, un seul gros dépassement de vitesse, sans mise en danger d'autrui ni accident, mène le conducteur à une peine privative de liberté d'un an et au retrait de permis pendant deux ans. Les professionnels (conducteurs de «feux bleus») n'ont pas manqué de s'en inquiéter. Le commandant de la police cantonale vaudoise a même dénoncé ce qu'il juge être «*l'effet pervers de Via sicura*», en forçant les équipes à lever le pied en cas d'intervention, de crainte de subir les sanctions de la loi.

Dans les rangs du Conseil national, une initiative parlementaire, déposée en mars et signée notamment par les conseillers nationaux Buttet et Ger-

manier, demande que le délit de chauffard ne s'applique pas aux déplacements des services d'urgence. Elle exige aussi que la marge d'appréciation des délits soit restituée aux juges et que soit supprimée l'application automatique des peines plancher. Il est consternant de voir que la

conférence des procureurs suisses recommande aux tribunaux de se montrer plus sévères envers les cas d'alcool au volant afin de rester cohérent avec les délits de chauffards. Les conducteurs que nous sommes s'accrochent de plus en plus fréquemment à 60 km/h sur certains tronçons d'autoroute, à cause des

chantiers, font preuve d'une vigilance soutenue dans un trafic devenu très dense. Dès lors, pourquoi ne disposons-nous pas d'un outil législatif expurgé de ses excès? Une mauvaise loi ne peut qu'engendrer une justice myope, vouée à la surenchère des peines. Et pendant ce temps, voleurs et dealers courent toujours plus vite...

Une mauvaise loi ne peut qu'engendrer une justice myope, vouée à la surenchère des peines. Et pendant ce temps, voleurs et dealers courent toujours plus vite...

Demain: Les vendredis de la viticulture avec Frédéric Rouvinez